

## Transitiv : la marque "verte" du groupe Pelletier

par Leïla Oufkir | 06 juin 2024



**Le groupe Pelletier, implanté en Savoie, ajoute une nouvelle corde à son arc du BTP avec la marque Transitiv, conçue pour répondre au marché galopant de la transition énergétique des bâtiments.**

Le constructeur Pelletier, installé à Savoie Hexapole, à Méry, s'attaque au marché de la transition énergétique des bâtiments. Après avoir fêté ses 30 ans en 2023, il annonce la création de sa marque Transitiv. Un nom évocateur traduisant les mutations engagées par l'entreprise. *« Dès 2015, nous avons créé la filiale Green Facilities, arrivée trop tôt sur le marché de la rénovation immobilière. La marque Transitiv, quant à elle, est dépositaire de notre savoir-faire et d'une manière de travailler inédite »*, énonce Patrick Pelletier, le président du groupe.

## Sortir de sa zone de confort

Transitiv met en œuvre une méthodologie propre au groupe, déclinée en quatre phases : diagnostic et ingénierie, conception, travaux et, enfin, exploitation et suivi des performances. Cette dernière prestation permet de mesurer l'efficacité énergétique d'un bâtiment à moyen et long terme.

*« Avec Transitiv, nous sortons de nos compétences habituelles d'ingénierie et de travaux, avec des notions essentielles de monitoring, ou comment capter de la donnée au moyen d'un appareillage spécifique qui va analyser la manière dont vit et interagit le bâtiment avec ses occupants », précise encore Patrick Pelletier.*

Martial Géry, responsable du développement de la nouvelle marque, souligne pour sa part : *« Nous travaillons d'abord sur la sobriété, avec une part importante de pédagogie à destination de nos clients. Cette phase précède la recherche de performance. En parallèle, nous développons le volet des énergies renouvelables. »*

## Transitiv mise sur la loi

L'offre Transitiv s'appuie sur un socle législatif incitatif, qui laisse présager un marché prometteur pour le secteur du BTP. Au premier rang des lois, la réglementation Éco Énergie Tertiaire (issue du décret "tertiaire" de la loi Élan) rend obligatoire la baisse de la consommation énergétique pour le bâti d'au moins 1 000 m<sup>2</sup>.

*« Le marché est colossal. Il y a les bureaux, mais aussi les écoles, les hôpitaux, les collectivités et tout le secteur privé », anticipe Patrick Pelletier. Dans le même temps, la loi Zan ("zéro artificialisation nette") réduit comme peau de chagrin le foncier constructible avec -40 % de projets immobiliers neufs : « Le temps que la population et les élus acceptent l'idée de construire en hauteur, seul corollaire possible à la loi Zan, nous n'avons pas le choix. Faute de chantiers neufs, nous nous appuyerons sur nos références et nos compétences pour percer le marché de la rénovation, évalué à moins de 5 % actuellement », relève le dirigeant.*

## Un bâtiment passif pour vitrine

Le nouveau siège du groupe Pelletier, à Savoie Hexapole, est sorti de terre en 2019 : 2 000 m<sup>2</sup> de bureaux, occupés à 60 % par le constructeur, qui héberge aussi des locataires. Un bâtiment d'une valeur de 5 M€, érigé en vitrine d'un savoir-faire trentenaire.

*« En construisant le siège du groupe, nous avons voulu faire toute la démonstration de*

*nos compétences, depuis la conception jusqu'à la construction. C'est un bâtiment passif : nous consommons moins de 50 kWh d'énergie par mètre carré par an, et nous produisons 80 % de notre consommation énergétique annuelle grâce à nos panneaux photovoltaïques* », détaille son président.

Le groupe Pelletier repose sur quatre filiales pour prospérer, générant un total de 50 M€ de chiffre d'affaires avec 250 salariés. Son entité historique, Barel et Pelletier, à laquelle est reliée la marque Transitiv, affiche un chiffre d'affaires de 35 M€.

*«Aujourd'hui, la rénovation énergétique représente 10 à 15 % de ce chiffre d'affaires. Notre objectif est de passer à 30 % dans les trois prochaines années et à 50 % d'ici cinq ans* », projette Patrick Pelletier.

---

## DÉCOUVREZ ÉGALEMENT :



### **Publi-reportage | Outdoor Sports Events : « L'événementiel, c'est notre nature »**

L'agence Outdoor Sports Events (O.S.E) offre une expertise événementielle globale avec une spécialisation dans le secteur de l'outdoor. Nous accompagnons les collectivités, les associations ou les entreprises à mettre en place leur projet dans une démarche R.S.E....

**LIRE LA SUITE »**



### **Jobs d'été : quelles sont les règles applicables aux jeunes et aux employeurs (salaires, horaires, etc.) ?**

L'approche des vacances estivales est l'occasion pour de nombreux étudiants de rechercher un job d'été. Un mineur peut-il être embauché ? Comment sera-t-il rémunéré ? Quelles sont les règles applicables en la matière, les obligations de l'employeur ? Margaux...

**LIRE LA SUITE »**